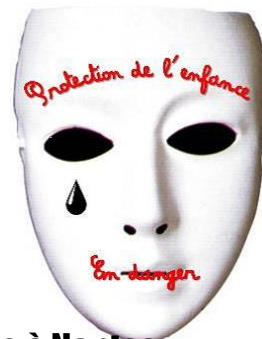




## Toutes et tous mobilisés pour sauvegarder la protection de l'enfance



**Les 28 et 29 juin 2018 auront lieu les Assises de la Protection de l'Enfance à Nantes.  
Pour la CGT, c'est l'occasion de rappeler son attachement à la mission de service public et à la Convention Internationale des Droits de l'enfant.**

### Article 3-1

« Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques [...], de protection sociale, [...] l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. »

⇒ **Et non l'intérêt supérieur du financeur.**

### Article 3-2

« Les états parties s'engagent à assurer à l'enfant, la protection et les soins nécessaires à son bien-être ... »

⇒ **Les conditions d'accueil des enfants dans nos établissements ne répondent pas à ces exigences !!!**

Nous ne sommes pas dupes, ces assises sont la **vitrine** d'une Protection de l'Enfance, en déclin qui ne protège plus, qui cherche la rentabilité. Ce constat amer et alarmant est le même sur tous les territoires :

- > Surpopulation dans les unités de vie
- > Perte de sens de nos missions
- > Peu ou pas de temps à la relation éducative, au profit de la technicité par l'arrivée de nouveaux métiers d'évaluation et de coordination.
- > Baisse drastique des moyens éducatifs et thérapeutiques sur les unités de vie
- > Difficulté voire impossibilité pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance d'accéder aux dispositifs de droit commun : scolarisation, soins, prises en charge médico-sociale...

Quelle ironie de la part de ce gouvernement de choisir comme thème central de ces assises la question des besoins de ces enfants, tout en suggérant comme réponse une organisation centrée sur la coopération, le bénévolat (parrains, voisins, accueillants...) en oubliant les professionnels ! Nos dirigeants départementaux comme gouvernementaux chercheraient-ils à se dédouaner de toute responsabilité !!

Nous revendiquons une solidarité nationale organisée par un service public de qualité disposant de moyens suffisants afin de protéger tous les enfants du territoire.

L'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT s'oppose au mécénat, aux privatisations. Nous revendiquons un **grand service public de l'Action Sociale !**

Nous exigeons des responsables départementaux et du gouvernement une vraie politique pour la protection des enfants en danger.

**L'enfant n'est pas une marchandise.**

**GREVE NATIONALE pour la Protection de l'enfance**

**À la CITE DES CONGRES DE NANTES le Jeudi 28 Juin à 12h.**

(Pique-nique, tribune publique, animations puis déplacement vers le conseil départemental)